

LA TAILLE DES ARBRES

FORMATION DES ARBRES DE HAUT JET

Présentation générale

On cherche à obtenir un arbre de haut jet en bordure de voirie pour le passage des véhicules.

Ce qu'il faut savoir en botanique

– Une branche ou un tronc grandit uniquement par son extrémité. Son diamètre croît.

Par contre, ses ramifications restent tout au long de leur vie à l'emplacement où elles ont commencées à croître. En résumé, une seule technique est possible pour allonger un tronc : l'élagage des branches basses.

– Pour préserver l'équilibre quantité de racines/quantité de feuillage, il est conseillé de ne pas élaguer plus d'un tiers de la hauteur de l'arbre. Dans le cas contraire, on constate souvent une prolifération de rejets, ou de branches sur le tronc, ou de gourmands vigoureux dans le houppier.

– Une branche oblique aura tendance à s'incliner sous son poids. Il sera donc très difficile d'allonger le tronc d'un arbre ayant uniquement des branches charpentières obliques.

Taille de formation

1 – Choisir en pépinière un arbre au port élané (branche dominante dans le prolongement du tronc).

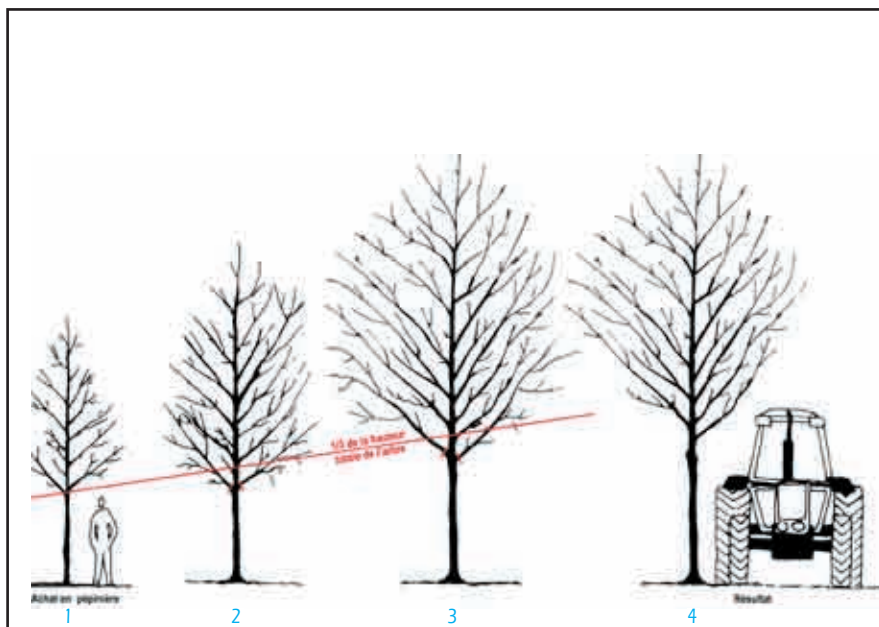
2 – Après quelques années de croissance, supprimer les branches basses sur une hauteur correspondant au tiers de la hauteur de l'arbre.

3 – Recommencer l'élagage préconisé précédemment après de nouvelles années de croissance.

4 – Elagage de l'arbre 3. Le passage des véhicules (camions, tracteurs, ...) est désormais possible.

Taille d'entretien

Aucune taille n'est utile.



Tailles successives destinées à élever la hauteur du tronc

Quelques arbres supportant facilement cette taille de formation :

- tilleuls
- marronniers
- noyers
- érables
- frênes
- chênes

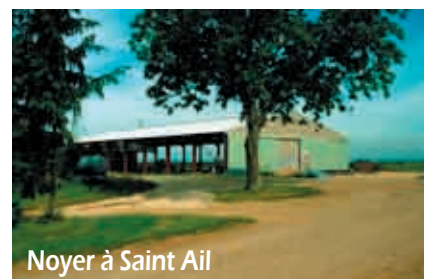
-- *poiriers greffés sur franc (franc : arbre issu d'un semis de pépins). Le franc est le porte-greffe donnant l'arbre le plus grand.*

Précautions particulières :

- Achat en pépinière d'un arbre au port élané : branche dominante (diamètre supérieur) verticale et dans le prolongement du tronc.
- Eviter d'étêter l'arbre à la plantation (suppression du futur tronc)



Frênes à Bures



Noyer à Saint Ail